

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-43**

DATE DE CONVOCATION
15/12/2018

L'an deux mil dix sept,
Le 20 décembre 2018 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
15/12/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents :

Sophie MEURDESOF, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA ,
Me Michèle CAFFIER , Mr Jean Pierre FLOUR, Me Marie-Françoise
LECAILLE, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, , David
NOEL, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice
BOULY , Me Valérie DRANSART , Mr Guy PETIT, Michèle AUGÉ
(présente à 19 h40), Mr Michel CLABAUT

Votants [19]
Exprimés [19]

Excusés :

Jean DIDIER donne pouvoir à *Alain Fix*
Bernard GRARE donne pouvoir à Michel QUANDALLE
Michèle AUGÉ donne pouvoir à Guy PETIT

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Michèle CAFFIER est nommée secrétaire de séance

Objet : OUVERTURE D’UN C.L.S.H.

Monsieur le Maire propose d'ouvrir un C.L.S.H. pour les activités des enfants sur la commune de La Capelle Les Boulogne suite aux soucis avec l'association La Capelle Loisirs et de reconduire le tarif proposé par l'association de l'époque pour ces activités extra scolaire et pendant les vacances scolaires.

Un personnel qualifié sera embauché pour la direction et l'accueil des enfants en nombre suffisant pour l'encadrement.

DEPOSÉ A LA
Sous-PRÉFECTURE

LE

16 JAN. 2019



Un numéro d'agrément est en cours d'obtention auprès de la DDCS.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à la création d'un centre de loisirs sans hébergement et d'appliquer les tarifs en vigueur lors de la gestion par l'association la capelle loisirs. (annexe jointe)

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 20 Décembre 2018

Le Maire,

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

16 JAN. 2019



Jean Michel DEGREMONT